

Impact de la Directive sur le reporting de durabilité des entreprises (CSRD)

Comité ESG EVOLEN - Note pour les entreprises françaises au service des énergies

EVOLEN

Energies
Aujourd'hui & Demain

EY

Building a better
working world

CSRD

La CSRD ne constitue pas simplement une amélioration du reporting de durabilité des entreprises et de leur communication à destination des investisseurs.*

Elle contribue activement à la transition vers une performance plus durable, conformément aux engagements de la COP 21 de Paris et du Green Deal européen.

Contenu

1. Défis et calendrier de la CSRD
2. Principales dispositions du reporting CSRD
3. Aperçu des normes ESRS
4. Aperçu de la Double Matérialité
5. Feuille de route de déploiement de la CSRD

Quels sont les principaux défis et le calendrier de la CSRD ?

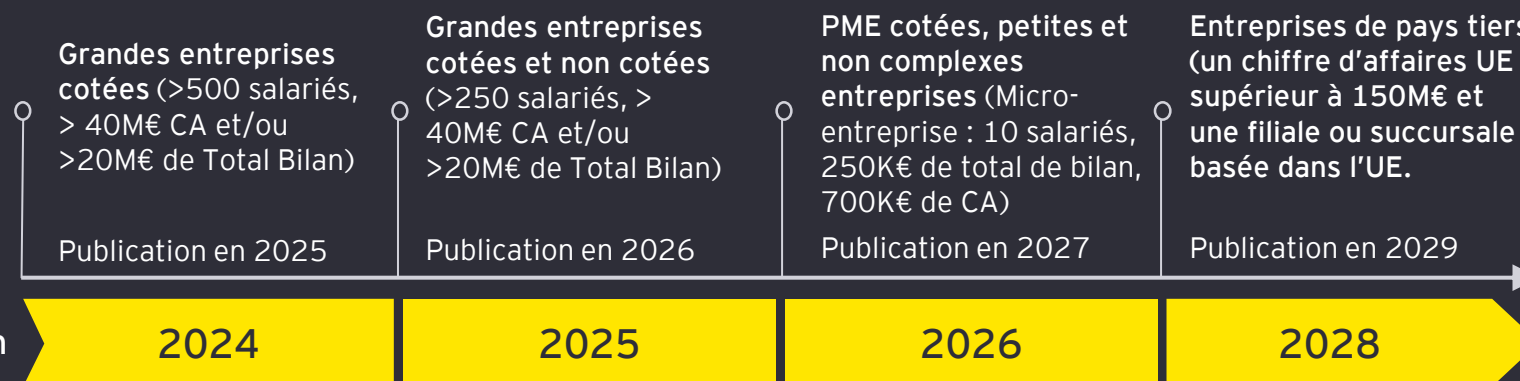
Des impacts considérables sur le reporting de durabilité des entreprises



- ▶ Des rapports extra-financiers plus cohérents et homogènes, permettant aux investisseurs et aux autres parties prenantes d'avoir accès à des informations comparables, fiables et digitalisées
- ▶ Un reporting sur la stratégie ESG, les objectifs court, moyen et long terme et les progrès réalisés
- ▶ Une connectivité renforcée entre le reporting de durabilité et le reporting financier
- ▶ Une supervision du reporting par le Conseil d'administration et le Comité d'audit
- ▶ La vérification externe du reporting, audité par un tiers indépendant

Une application progressive à davantage d'entreprises : des grandes entreprises cotées aux PME

Publiées en juillet 2023 par l'EFRAG*, les 12 nouvelles normes européennes de reporting de durabilité (ESRS*) ont été adoptées par la Commission européenne. La CSRD a fait l'objet d'une transposition dans la législation française en Décembre 2023.



*ESRS : European Sustainability Reporting Standards

*EFRAG : European Financial Reporting Advisory Group

Quelles sont les principales dispositions du reporting CSRD ?

Une portée élargie par rapport à la NFRD/DPEF France

NFRD/DPEF		CSRD > 2024
12 000 entreprises dans l'UE (>500 salariés)	x5	50 000+ entreprises dans l'UE en 2025 (>250 salariés, soit la majorité des entreprises françaises au service des Energies)
Information sur les risques extra-financiers	→	12 normes ESRS sur la durabilité 82 Disclosure Requirements*. Plus de 1000 points de données en rapport avec la stratégie ESG spécifiques au secteur énergétique, y compris les risques liés à la transition énergétique et des investissements dans les énergies renouvelables.
Analyse de risques	→	Concept de Double matérialité
Objectifs définis par les entreprises	→	Objectifs alignés avec les cadres/approches scientifiques et cohérents avec le Green Deal de l'UE
Informations remontant principalement au niveau corporate de l'entreprise	→	Exigences explicites d'informations couvrant la chaîne de valeur (par exemple, le scope 3 et les travailleurs de la chaîne de valeur)
Publication volontaire d'information sur la gouvernance ESG	→	Cadre de publication renforcé et structuré pour les informations sur la gouvernance ESG

Les principales exigences du reporting ESG

- ▶ Adapter les politiques, modèles d'affaires et indicateurs pertinents pour refléter les engagements vers les énergies renouvelables et les initiatives de réduction de l'empreinte carbone.
- ▶ Insister sur la nécessité d'une analyse de risque approfondie portant sur les spécificités du secteur, comme les risques géopolitiques, les fluctuations des prix de l'énergie, et les défis de la transition énergétique.
- ▶ Présenter des objectifs court, moyen et long terme alignés avec les cadres et approches scientifiques, notamment ceux qui sont en lien avec l'accord de Paris et les objectifs de développement durable (ODD).
- ▶ Discuter de la manière dont les objectifs spécifiques au secteur énergétique, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Scope 1, 2, et 3), seront mesurés et rapport.
- ▶ Impacts financiers sur les sujets environnementaux.
- ▶ Procédures de due diligence au sein de la chaîne de valeur.
- ▶ Intégration des sujets ESG dans le contrôle interne.
- ▶ « Marquage » numérique des informations, selon le format obligatoire ESEF (European Single Electronic Format).





Rôle accru des Conseils d'administration et des Comités d'audit


- ▶ **Superviser :**
 - ▶ Les systèmes de contrôle de la qualité et de gestion des risques
 - ▶ La fonction audit interne
 - ▶ Le niveau d'assurance de la vérification du reporting de durabilité
- ▶ **Inform**er du résultat de la vérification du reporting de durabilité.
- ▶ **Examiner et surveiller** l'indépendance des auditeurs de la CSRD.

*82 disclosures requirements - dont 50% obligatoire, 50% soumis à l'analyse de matérialité

Aperçu des normes de reporting de durabilité de l'UE (ESRS)

82 obligations d'information réparties sur 12 normes avec une prépondérance des normes transversales, du changement climatique et de l'effectif de l'entreprise.

ESRS <small>European Sustainability Reporting Standards</small>	Contenu	
Standards transverses	ESRS 1 - Principes généraux 	Pertinence, représentation fidèle, comparabilité, vérifiabilité, compréhensibilité, avec une double matérialité à la base des informations à fournir
	ESRS 2 - Stratégie et gouvernance 	Exigences de publication en matière de gouvernance, stratégie, impact, gestion des risques et des opportunités, ainsi que les paramètres et les objectifs
Environnement	E1 - Changement Climatique	Adaptation au changement climatique, atténuation du changement climatique, efficacité énergétique, déploiement des énergies renouvelables, risques physiques
	E2 - Pollution	Pollution de l'air, de l'eau et du sol, métriques des substances préoccupantes
	E3 - Eau et ressources marines	Consommation d'eau, zones à risque pour l'eau, qualité de l'eau
	E4 - Biodiversité et écosystème	Déforestation, traçabilité des produits, politique de protection des écosystèmes, risques physiques, de transition et systémiques
	E5 - Utilisation des ressources et circularité	Emballage, recyclage, réutilisation, opérations de récupération, incinération, mise en décharge
Social	S1 - Effectif de l'entreprise	Caractéristiques des employés et des non employés, dialogue social, diversité, salaires adéquats, protection sociale, personnes handicapées, formation et développement des compétences, santé et sécurité, écart de rémunération, incidents et plaintes en matière de droits humains
	S2 - Travailleurs sur la chaîne de valeur	Temps de travail, salaires décents, dialogue social, négociation collective, droits d'information et de consultation des travailleurs, équilibre entre vie professionnelle et vie privée, santé et sécurité
	S3 - Communautés affectées	Politiques de protection des communautés affectées, engagement en matière de droits de l'homme
	S4 - Consommateurs/Utilisateurs finaux	Impact et dépendances des produits sur les consommateurs potentiellement vulnérables
Gouvernance	G1 - Conduite professionnelle	Lutte contre la corruption, protection des lanceurs d'alerte, bien-être des animaux, activités de lobbying, gestion des relations avec les fournisseurs, culture d'entreprise et politiques de conduite des affaires

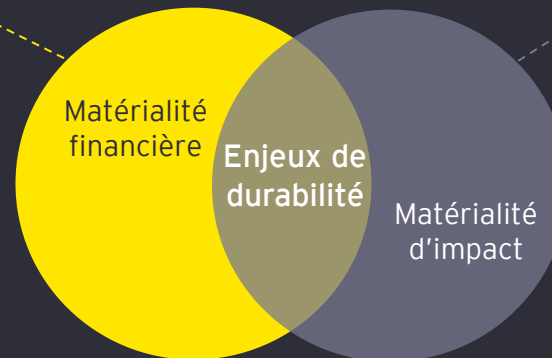
 Application Obligatoire

Eléments clés à retenir

- La double matérialité est au cœur du nouveau reporting de durabilité mis en place par la directive CSRD. Elle oblige les entreprises à prendre en compte à la fois :
 - Les enjeux de durabilité susceptibles d'impacter leur performance financière ;
 - Les impacts négatifs et positifs de leurs activités sur leur environnement économique, social et naturel.
- La réalisation de l'analyse de double matérialité revêt un enjeu crucial pour garantir l'exhaustivité et la pertinence du reporting de durabilité. Elle comporte 3 étapes principales :
 - L'analyse interne des enjeux de durabilité pour identifier et hiérarchiser ses impacts ;
 - L'engagement des parties prenantes (salariés, fournisseurs, clients, investisseurs...);
 - La réalisation de la matrice finale de double matérialité qui servira de base pour le choix des indicateurs à déclarer dans son reporting CSRD.

La Matérialité financière

- Risques ou opportunités qui engendrent ou peuvent engendrer des effets financiers importants (perspective « outside-in »)
- Réels ou potentiels
- A court, moyen ou long terme
- Impliquant des ressources clés et des relations essentielles

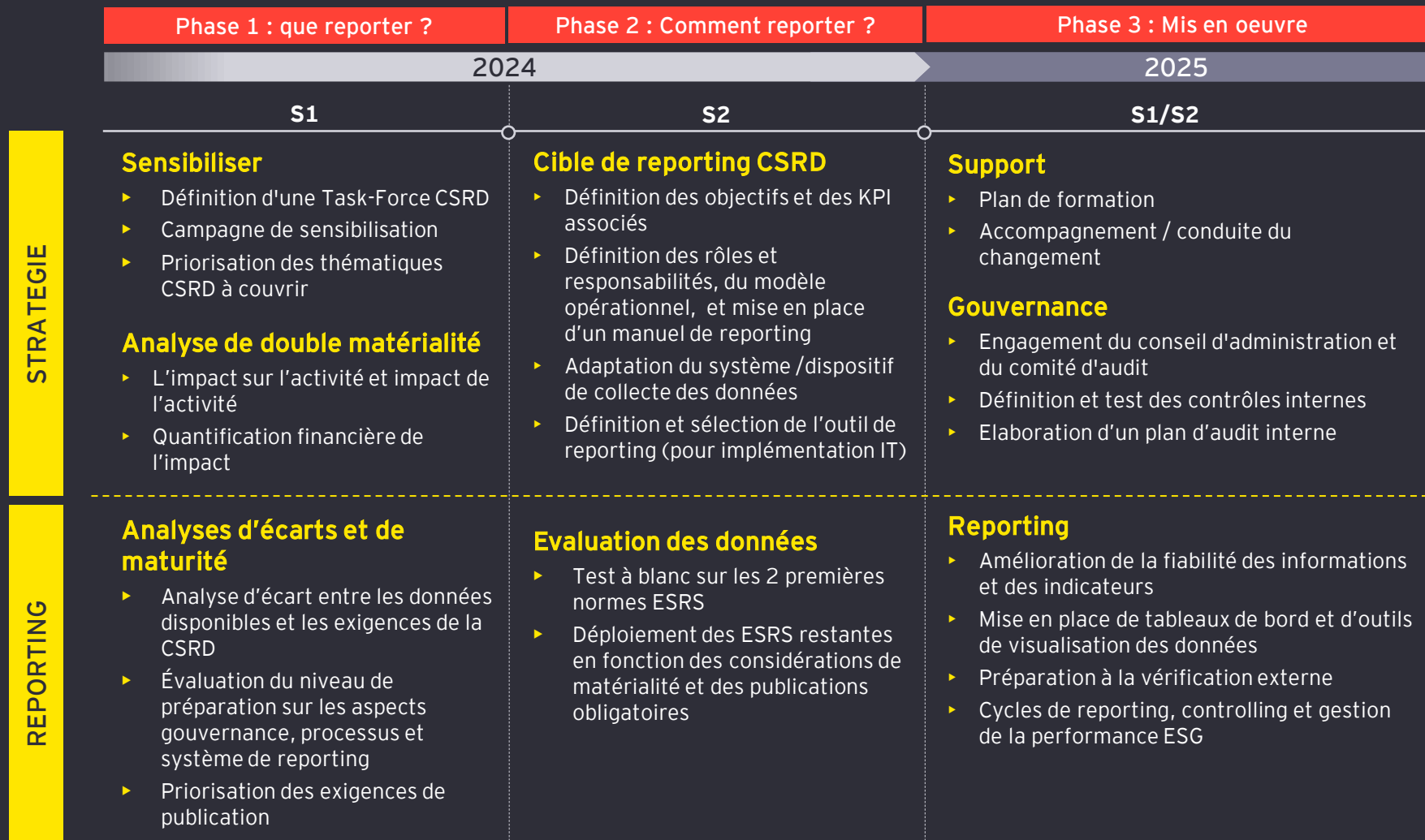


La Matérialité d'impact

- Impacts (positifs ou négatifs) des activités de l'entreprise sur les personnes ou l'environnement (perspective « inside-out »)
- Réels ou potentiels
- A court, moyen ou long terme
- Directement et dans la chaîne de valeur

Comment préparer la feuille de route de déploiement de la CSRD ? Une Stratégie au service du Reporting

Exemple de cadencement d'un projet CSRD (pour une application au 1er janvier 2025)



Anticiper certaines problématiques pour gérer la complexité

- ▶ Engagement de l'instance dirigeante
- ▶ Supervision par le conseil d'administration et le comité d'audit
- ▶ Collaboration étroite entre les diverses fonctions impliquées (RSE, Finance, RH, autres)
- ▶ Définition des KPIS et des objectifs
- ▶ Analyse des risques et de la résilience climatique
- ▶ Due diligences sur les chaînes d'approvisionnement
- ▶ Outils de reporting

Contacts

Pour toute question supplémentaire ou pour approfondir la discussion autour des implications de la CSRD pour le secteur de l'énergie, **n'hésitez pas à nous contacter**. Nous sommes à votre disposition pour échanger et vous assister dans l'adaptation de vos stratégies de reporting de durabilité.

Emmanuelle Charlot-Mansuy

Co-Présidente du Comité ESG, EVOLEN
Business sustainability engineer, SAIPEM

emmanuelle.charlot-mansuy@saipem.com

Emilie Dehu

Co-Présidente du Comité ESG, EVOLEN
Sustainable Development manager, ECOSLOPS

emilie.dehu@ecoslops.com

Raphael Salganick

Membre du bureau du Comité ESG, EVOLEN
Senior Manager, CSRD Expert, EY France

Mobile : +33 6 68 05 99 83
raphael.salganick@fr.ey.com

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients.

Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy.

Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2024 EY & Associés. Tous droits réservés.

Studio EY France - 2301DC023

SCORE France N° 2023-016

Photos : EY.

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr

